

Séance du 12 avril 2023

Nombre de conseillers	
en exercice :	33
Présents :	26
Absent :	1
Procurations :	6
Votants :	32

Les membres du Conseil Municipal de la commune d'Onet-le-Château se sont réunis le douze avril deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, à la Maison des Associations, sur la convocation qui leur a été adressée le quatre avril deux mille vingt-trois par Monsieur Jean-Philippe KEROSLIAN, Maire

Président : Jean-Philippe KEROSLIAN, Maire d'Onet-le-Château

Présents : Marie-Noëlle TAUZIN, Christian MAZUC, Catherine COUFFIN, Raymond BRALEY, Dominique BEC, Didier PIERRE, Sabine MIRAL, Gulistan DINCEL, Jean-Louis COSTE, Christine LATAPIE, Michel SOULIE, Valérie ABADIE-ROQUES, Jacques DOUZIECH, Françoise VITIELLO, Jacky MAILLE, Franck TOURNERET, Christian GIRAUD, Stanislas LIPINSKI, Jean-Luc PAULAT, Ludivine CHATELAIN-NOUIOUA (arrivée à 20h,), Benjamin GOURDON, Jean-Marc LACOMBE, Elisabeth GUIANCE, Liliane MONTJAUX, Amar GUENDOZI, Isabelle COURTIAL

Absents ayant donné pouvoir : Jean-Philippe ABINAL (parti à 19h32 pouvoir à Jean-Philippe KEROSLIAN), Fabienne VERNHES (pouvoir à Marie-Noëlle TAUZIN), Hakim GACEM (pouvoir à Catherine COUFFIN), Virginie SEXTO (pouvoir à Christian MAZUC), Rachida EL HAOUARI (pouvoir à Christine LATAPIE), Mathieu GINESTET (pouvoir à Elisabeth GUIANCE)

Absent excusé : Amar GUENDOZI

Secrétaire de séance : Marie-Noëlle TAUZIN

CULTURE/56-2023

**Versement d'une subvention exceptionnelle
à l'association du Théâtre à Moudre - Approbation de la convention**

Vu l'avis unanimement favorable après examen des commissions en date du 3 avril 2023.

CONSIDERANT que le Festival de théâtre amateur « Deuxième Acte, scène 5 » se déroulera du mardi 09 mai au vendredi 12 mai 2023. Quatre pièces de théâtre seront diffusées lors de cette édition.

CONSIDERANT que jouant sur l'éclectisme de sa programmation (vaudeville, comédies, drames, satires sociales), ce festival, plébiscité tous les ans par un large public, fait partie de la programmation culturelle de La Baleine, afin de permettre à des comédiens amateurs de jouer dans un lieu dédié et professionnel.

CONSIDERANT que l'association castonétoise du Théâtre à Moudre, représentée par Monsieur Didier DULAC, en sa qualité de Président, travaille chaque année conjointement avec les services de la Ville pour l'organisation de cet évènement théâtral.

CONSIDERANT aussi qu'afin de soutenir l'implication de l'association notamment pour la recherche, la prise de contact et l'accueil des troupes, il est proposé aux membres du conseil municipal de verser au Théâtre à Moudre une subvention exceptionnelle d'un montant de 2 600 euros dans le cadre et aux conditions fixées dans une convention dont le projet est demeuré annexé à la présente délibération et a été transmis à l'ensemble des membres du conseil municipal,

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des voix :

- **approuve le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 2 600 euros à l'association du Théâtre à Moudre,**
- **approuve la convention telle qu'annexée à la présente délibération,**
- **autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.**

Fait et délibéré à Onet-le-Château les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Jean-Philippe KEROSLIAN

La Secrétaire de séance,



Marie-Noëlle TAUZIN

Certifiée exécutoire par M. le Maire

Compte tenu de la transmission en Préfecture le : **17 AVR. 2023**

Et de la publication le : **17 AVR. 2023**